

fournir en les ajoutant aux *Queen's Own* et rester en même temps en deçà du chiffre de 2,500 qui représente un maximum. Nous examinons en ce moment la question.

M. Harkness: En ce qui concerne les *Queen's Own*, en somme la situation est la suivante: vous n'êtes pas encore en mesure de savoir si ce régiment sera ou non utilisé?

L'hon. M. Pearson: Ils attendent, monsieur le président. Ils sont à la disposition du secrétaire général et du commandant.

M. MacDonnell: Je vous remercie de m'avoir donné la parole, monsieur le président. Je commençais à croire que si j'étais trop bon garçon, je n'aurais pas la chance de prendre la parole cet après-midi.

Monsieur le président, comme les autres membres de la Chambre, nous avons voté en faveur de cette force d'urgence. Pour ma part, mes sentiments ont été à peu près les mêmes que lorsque j'ai eu la bonne fortune d'assister à la réunion des Nations Unies, il y a environ trois ans. J'avais alors eu deux réactions. En premier lieu, je dois dire que jamais de ma vie je n'avais vu autant de découragement.

En second lieu, si les Nations Unies n'existaient pas déjà, il faudrait les inventer afin de grouper les gens, dans l'espoir que leurs palabres les empêchent de prendre les armes les uns contre les autres.

Qu'on n'aille pas s'imaginer que je fais le plaisant en face du problème de la plus haute gravité qui nous occupe. Je reprendrai un argument que j'ai souvent invoqué à l'époque de la Société des nations et qui vaut toujours. Quand j'entends dire que les Nations Unies n'accomplissent rien, qu'elles n'ont rien accompli et qu'il faudrait abolir l'Organisation, je me reporte à un dessin humoristique assez fameux de la première Grande Guerre, qui pourrait peut-être servir dans le présent cas. On y voit deux hommes assis dans un trou d'obus assez profond. Le trou n'est pas très confortable, car il renferme beaucoup d'eau. Les obus éclatent de toutes parts et nos deux hommes se disputent. Enfin, l'un dit à l'autre: "Si tu connais un meilleur trou, vas-y donc."

Encore une fois, il ne faudrait pas croire que je plaisante quand l'heure est si grave, mais je suis toujours d'avis que nous devrions faire l'impossible pour maintenir les Nations Unies. Évitions le scepticisme à cet égard. Espérons toujours, même si cela est parfois difficile, que l'Organisation se maintiendra. En tout cas, le monde est bien inquiet au sujet de la force d'urgence. Voici qu'un criminel est autorisé à dicter sa volonté à son gardien, à dire combien de temps il sera détenu et ce qu'il fera pendant sa détention.

[L'hon. M. Pearson.]

Comment ne pas être inquiet quand, depuis deux semaines, les journaux nous disent ce qu'accepte ou refuse M. Nasser. Le ministre n'a pas réussi à nous convaincre à ce propos. Pour ma part, j'ai encore des doutes. Le ministre rendrait service à tous les intéressés, s'il pouvait nous en dire davantage à propos de, je dirais, l'arrière-plan constitutionnel de cette force, de ce que l'Assemblée a le pouvoir de faire et ce qui lui est interdit.

Il paraît que la force militaire constituée cette fois-ci diffère de celle qu'a établie le Conseil de sécurité en 1950. Il y aurait une grande différence, paraît-il. Si je ne me trompe, elle est constituée en vertu d'une résolution qui s'applique uniquement quand toutes les parties en cause, y compris le pays où est envoyée la force de police, sont d'accord. Si tel est le cas, qu'on nous le dise, afin que nous ne nous attendions pas à voir cette force de police faire ce qu'elle ne peut pas faire. Cela me rend perplexe jusqu'ici et je pense que bien des gens sont dans le même cas.

Encore un mot seulement. Je veux parler de l'intéressante proposition qu'a formulée mon collègue le député de Prince-Albert, quand il a dit aujourd'hui qu'il y aurait deux choses à faire. D'abord, nous devons refaire l'unité au sein du Commonwealth et, en second lieu, réconcilier les États-Unis et le Commonwealth. Nous en convenons tous, je pense, ce sont là deux problèmes primordiaux qui se posent à nous. Je voudrais soumettre au ministre deux propositions qui ne sont pas nouvelles.

C'est peut-être ambitieux pour un de nos collègues qui siège ici à la Chambre des communes d'affirmer qu'il devrait prendre l'initiative,—une initiative redoutable,—je pense tout de même que le Canada est bien placé pour se charger de cette mission. Nous avons dit, en parlant de nous-mêmes, parfois à satiété, que nous sommes un pont. C'est M. Churchill, je crois, qui s'est servi de ce mot, et je crois que, strictement parlant, il se méprenait. En tout cas, nous occupons une position bien particulière entre ces deux nations. Nous parlons le langage à la fois de la Grande-Bretagne et des États-Unis, et nous le parlons au sens propre et au sens figuré. L'un et l'autre nous connaissent; l'un et l'autre nous aiment et nous respectent. Je dis donc au ministre qu'il y a beaucoup à faire.

Je veux parler franchement au ministre. Je crois que nous reconnaissons tous ici la situation qu'il nous a faite aux Nations Unies. Il y a longtemps qu'il y est et il y connaît maintenant tout le monde. Je crois qu'il y exerce une influence très considérable. Mais de même que le député de Winnipeg-Sud-Centre, je me suis toujours un peu préoccupé de connaître le point de vue du mi-